

Axe Seine

Ensemble pour le développement

Contacts presse

Conseil départemental de l'Eure

Bruno SIMON - Tél. : 02 32 31 97 33

Courriel : bruno.simon@eure.fr

Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Grégoire LEBouc - Tél. : 01 47 29 32 32

Courriel : glebouc@hauts-de-seine.fr

Conseil départemental de la Seine-Maritime

Morgane LAUNAY - Tél. : 02 35 03 57 12

Courriel : morgane.launay@seinemaritime.fr

Conseil départemental du Val d'Oise

Guillaume TESSIER - Tél. : 01 34 25 34 14

Courriel : guillaume.tessier@valdoise.fr

Conseil départemental des Yvelines

Alexia BORRAS - Tél. : 01 39 07 70 77

Courriel : aborras@yvelines.fr

axeseine.fr

Communiqué de presse

Le 7 juillet 2016

AXE SEINE, Ensemble pour le développement

Sébastien Lecornu, Président du Conseil départemental de l'Eure, **Pierre Bédier**, Président du Conseil départemental des Yvelines, **Arnaud Bazin**, Président du Conseil départemental du Val d'Oise, **Pascal Martin**, Président du Conseil départemental de la Seine-Maritime, et **Patrick Devedjian**, Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, **ont présenté leur initiative conjointe en faveur du développement de l'Axe Seine.**

Porte d'entrée maritime de la région capitale, l'Axe Seine est un territoire d'opportunités économiques d'envergure nationale autant qu'un lieu de vie et d'agrément offrant un patrimoine naturel et bâti remarquable.

Des portes de Paris jusqu'au Havre, les cinq départements reliés et réunis par l'Axe Seine ont l'ambition de construire une vision partagée du développement de ce territoire, tirer parti de ses atouts, développer les infrastructures nécessaires, travailler à la structuration de filières émergentes en lien avec les pôles de formation et de recherche, contribuer au développement du tourisme et de l'emploi.

L'objectif est de fédérer les initiatives locales, en menant des projets au plus près des territoires, et de constituer un espace de dialogue et de projets avec les acteurs publics et privés de l'Axe Seine.



Vue depuis les terrasses de Saint-Germain en Laye © CD92/UFLY

L'Axe Seine en quelques chiffres :

5 départements,
6 millions d'habitants,
16 000 km² de territoire enserrant la Seine,
1 fleuve.

L'Axe Seine : une initiative interdépartementale pour un nouvel enjeu national

Les Présidents des cinq Conseils départementaux ont engagé en 2015 une concertation autour des enjeux de l'Axe Seine, forts d'une double conviction :

- les potentialités de la vallée de la Seine sont d'une telle envergure qu'elles ne peuvent être traitées efficacement qu'en s'affranchissant des frontières administratives pour travailler dans des périmètres plus larges et cohérents ;
- les Départements, dont l'utilité et l'avenir ont été tant débattus ces dernières années, restent bien l'échelon le mieux adapté pour mener des politiques de développement alliant stratégie et proximité, déclinant des enjeux de portée régionale ou nationale jusqu'au plus près des territoires.

Les résultats prometteurs des premiers échanges entre les Départements ont amené leurs Présidents à souhaiter que cette initiative prenne désormais une forme plus pérenne et lisible : celle de l'**Association des Départements de l'Axe Seine**, créée par délibérations concordantes des Conseils départementaux entre mai et juin 2016 et dont le lancement a été officiellement entériné le 7 juillet 2016.

Localisée administrativement à Cergy-Pontoise, cette association sera présidée pour sa première année d'exercice par Sébastien Lecornu, Président du Conseil départemental de l'Eure.

Structure très légère fonctionnant uniquement grâce à la mise en commun de moyens des Départements, l'Association des Départements de l'Axe Seine donnera à ses membres un cadre de travail et d'expression pour l'élaboration de stratégies communes, la promotion de leurs intérêts partagés, la coordination de leurs actions au service du développement de l'Axe Seine.

Les Présidents des cinq Conseils départementaux fondateurs souhaitent également que l'association soit un lieu de dialogue ouvert et constructif : ainsi, les acteurs publics (notamment Régions, communes, intercommunalités) qui voudront nouer des partenariats avec l'association seront les bienvenus.



Conflans, Saint-Honorine, Achères et La Défense au loin vus d'Andrésy ©CD92

De premiers thèmes de travail ont été identifiés dans une feuille de route par les membres fondateurs de l'Association des Départements de l'Axe Seine :

- **le développement du tourisme fluvial**, ressource majeure mais insuffisamment exploitée, qui devra s'appuyer à la fois sur une évolution des infrastructures et sur une meilleure mise en valeur de l'offre patrimoniale, paysagère et culturelle des territoires. Les Départements travailleront ainsi, par exemple, au diagnostic des atouts et faiblesses des haltes fluviales ainsi qu'à la promotion coordonnée d'offres touristiques auprès des croisiéristes et des acteurs locaux ;
- **l'amélioration des liaisons douces (randonnée, vélo) dans la vallée de la Seine** : alors que les itinéraires sont aujourd'hui fragmentés mais déjà très appréciés par le public, une meilleure connexion des parcours contribuerait à la qualité de vie et à l'agrément des territoires mais pourrait aussi générer d'importantes retombées économiques. De par leurs compétences, les Départements seront des acteurs de référence de ce projet ;
- **l'observation et la connaissance des territoires, notamment sous l'angle économique**, qui sera le fondement d'une stratégie de développement interdépartementale et partagée à l'échelle de l'Axe Seine ;
- **l'ouverture des richesses naturelles, culturelles, sportives et artistiques de l'Axe Seine** dans le cadre d'animations permettant au public de mieux percevoir les nombreux atouts de ce grand territoire ; un événement interdépartemental à l'échelle de la vallée de la Seine est ainsi à l'étude pour l'été 2017.

Cette feuille de route s'enrichira au fil des travaux de l'association, d'ores et déjà dotée d'un site internet axeseine.fr qui retracera prochainement l'avancement de ses démarches et l'actualité de l'Axe Seine.



Avenue Verte London-Paris, Croissy-sur-Seine ©CD92

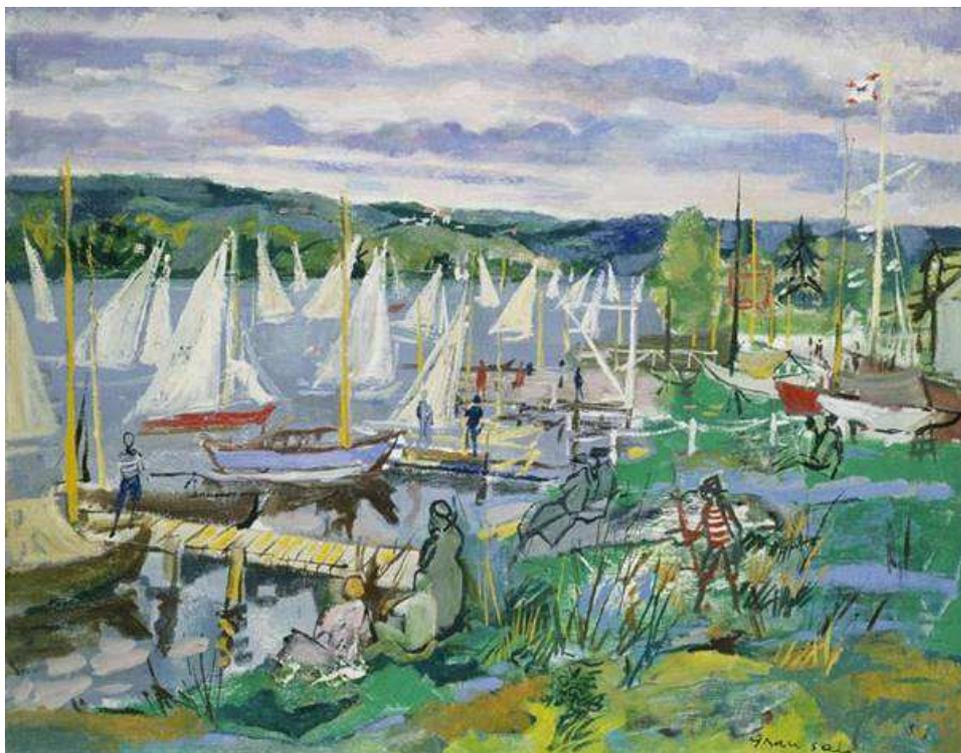
L'Axe Seine : une voie historique

Au fil des siècles, la Seine a modelé un paysage naturel remarquable. Ce n'est pas sans raison que les paysagistes du XVIII^e au XX^e siècle, notamment les impressionnistes, ont essaimé le long de l'axe Seine : Honfleur, Rouen, Giverny, Auvers-sur-Oise, Chatou, l'Île de la Jatte, l'Île Seguin, autant de hauts de lieux qui ont attiré les artistes les plus illustres, de Turner à Monet, et attirent aujourd'hui des visiteurs du monde entier.

Riches d'un patrimoine d'exception, comprenant des ensembles urbains et architecturaux classés au patrimoine mondial de l'humanité (Versailles, le Havre) mais aussi d'innombrables lieux de culture, d'épanouissement et d'inspiration, les cinq départements de l'Axe Seine accueillent aussi activités agricoles, logistique portuaire, filières industrielles, centres de recherche et grands sièges sociaux.

L'Axe Seine, c'est un territoire actif, qui contribue à l'ouverture du Grand Paris et de la Normandie sur le monde, qui favorise les échanges entre ensembles urbains et ruraux, entre centres décisionnels et unités de productions. L'Axe Seine, c'est aussi un territoire de diversité et de mixité sociale, un territoire qui vit au quotidien les enjeux de la globalisation des échanges, des mutations économiques et sociales.

L'Axe Seine, c'est une communauté de destin qui regarde vers le monde.



1954, *La Seine à Meulan* : Un tableau très coloré de **Grau-Sala**

Dans l'Eure, la Seine comme moteur de développement économique

L'Eure, porte de la Normandie, ne manque pas d'atouts : une population jeune, une agriculture innovante et respectueuse de son environnement, un patrimoine historique foisonnant et un réseau d'entreprises souvent leaders sur leurs créneaux. Son long passé industriel a permis à l'Eure de se hisser aux avant-postes de la grande vague décentralisatrice des années 50 et s'installer aujourd'hui comme le 7^e département industriel de France. L'Eure doit une bonne part de son dynamisme à la présence de

« locomotives », des entreprises innovantes souvent leaders mondiaux dans leur secteur d'activité. On trouve dans le département, et notamment en vallée de Seine, **des filières d'excellence comme la pharmacie (GlaxoSmithKline, Sanofi Pasteur, Johnson & Johnson), l'aéronautique et spatial (Snecma moteurs, Connecteurs Deutsch), l'agroalimentaire (Brossard, Cluizel) ou encore les composants électriques (Schneider Electric, Gemalto).**



Avec près de 600 000 habitants, ce département jouit d'une situation privilégiée entre l'Île-de-France et la côte normande, propre à attirer investisseurs et familles en quête d'un cadre de vie de qualité grâce notamment à son maillage de pôles urbains et services.

Côté environnement, l'Eure est plutôt gâté avec la forêt de Lyons qui abrite la plus belle hêtraie de France et des milieux naturels très singuliers comme le Marais-Vernier, totalement intégré dans le Parc naturel régional des boucles de la Seine normande.

Vivre à moins d'une heure de Paris, Roissy, Etretat, Rouen et Deauville constitue un « plus » très apprécié

des Eurois. Une proximité rendue possible par un important maillage d'infrastructures routières, ferroviaires et fluviale. L'irrigation de l'Eure par les autoroutes A13 et A28, la RN 154 et les lignes ferroviaires Paris-Caen et Paris-Le Havre (sur laquelle circule le TGV Rouen-Lyon) est un gage à la fois d'accessibilité et de rayonnement vers les régions limitrophes.

Mais pour l'Eure, plus qu'un fleuve, la Seine est un puissant moteur de développement économique qui mobilise l'attention du Département sur plusieurs axes d'intérêts :

La Seine touristique : l'Eure, berceau de l'impressionnisme, compte une pépite touristique mondialement connue : Giverny ; charmant village de bord de Seine où Claude Monet s'installa pour s'adonner pleinement à son art, inspiré par son jardin et les paysages somptueux de la vallée de la Seine. Les 700 000 visiteurs annuels de Giverny ont fait de ce petit village, la 2^{ème} destination touristique de Normandie après le Mont Saint-Michel. Dans une réflexion sur le développement de l'Axe Seine et notamment de l'économie touristique, Giverny est donc incontournable. La demande est si forte que de nouveaux quais vont être construits à Vernon pour répondre aux attentes des croisiéristes.





La Seine à vélo : la création d'un véloroute qui reliera un jour Paris à la mer en passant par la vallée de Seine est lancée. Dans l'Eure, un premier tronçon de 30 kilomètres va voir le jour le long des boucles de Seine et relier Giverny-Vernon-Les Andelys. Dans le cadre du développement du tourisme vert et plus globalement du développement économique de la vallée de Seine, les départements traversés par le fleuve vont coordonner leurs efforts pour créer un véloroute qui relierait Paris à Honfleur via Giverny, gage d'une attractivité touristique. D'une façon générale la vallée de la Seine présente un potentiel touristique encore largement sous-exploité. Ce sera une des missions de cette nouvelle Association des Départements de l'Axe-Seine de le développer.

La Seine industrielle : de nombreuses friches industrielles bordent la Seine et leur revitalisation est centrale dans la stratégie d'aménagement du territoire et de développement économique de l'Eure. A Vernon, l'ex-Laboratoire de Recherches Balistiques et Aérodynamiques a été fermé par le Ministère de la Défense en 2013. Rebaptisé Plateau de l'Espace, car il avoisine le site de la Snecma et le banc d'essai des moteurs d'Ariane, ce site a un potentiel exceptionnel. Pour l'Eure, ce Plateau de l'Espace a vocation à devenir un véritable centre de développement technologique de l'Axe-Seine sur les filières aéronautiques et aérospatiales mais aussi un campus de recherche et de formation.

A terme, c'est un "petit Saclay" qui doit naître en surplomb de la Seine.

La Seine portuaire : La vallée de Seine compte trois ports maritimes (Honfleur, le Havre et Rouen) mais aucun dans l'Eure. Le Département a choisi d'y remédier en participant au financement d'une plateforme fluviale à Alizay. Central dans le cadre de la dynamisation de l'Axe Seine et du développement économique de la vallée de l'Andelle, ce projet doit permettre à des industries locales de conforter leurs activités et de poursuivre leur croissance.



LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE ET LA SEINE aux sources du développement



Vue sur La Défense ©CD92

Département jeune (39% de sa population a moins de 30 ans), densément peuplé (1,6 million d'habitants), les Hauts-de-Seine accueillent désormais 13,6% de la population francilienne. Ce territoire se caractérise par son attractivité économique et sa population hautement qualifiée : les Hauts-de-Seine comptent **près de 17% des emplois franciliens, 1,27 emploi pour un actif résidant, un taux de chômage inférieur (7,9%) à la moyenne francilienne, 2 quartiers d'affaires de rang mondial (Paris La Défense et Val de Seine), 135 000 entreprises dont 300 établissements de plus de 500 salariés (soit le plus grand nombre de la région Île-de-France), 1/3 des dépenses de recherche-développement privée de la région, et une population active diplômée (la part des cadres et professions intellectuelles supérieures s'élève à 37%).**¹

Le département, dont la qualité de vie est plébiscitée par ses résidents (96% des personnes interrogées par l'IFOP en avril 2015 se sont déclarées satisfaites de vivre dans le territoire alto-séquanais), abrite également des espaces naturels de qualité. 20 parcs et jardins départementaux, près de 8 000 hectares d'espaces naturels, et l'omniprésence de la Seine, contribuent à l'agrément du cadre de vie : deux larges méandres du fleuve bordent le département sur près de 40 km.

Afin d'ouvrir la ville sur le fleuve en traitant les bords de Seine comme un lieu de promenade et de détente, le Département s'est lancé dès 2006 dans **l'aménagement des 70 km de berges**, après avoir adopté un « Schéma d'aménagement et de gestion durable de la Seine et de ses berges ». **Les bords de Seine sont ainsi progressivement rendus aux habitants**, dans un souci de préservation et de requalification des berges à caractère naturel, à chaque fois que cela est possible.

Plus grande frontière naturelle des Hauts-de-Seine, le fleuve accompagne ainsi plusieurs projets phares du Département, donnant à voir plusieurs visages de la Seine dans le territoire.



Cité musicale départementale ©CD92

La **Seine culturelle** abrite ainsi la **Vallée de la culture des Hauts-de-Seine**, qui s'étend d'Issy-les-Moulineaux à Nanterre et dont la **Cité Musicale Départementale** marquera la porte d'entrée. Equipement culturel à vocation musicale de très haut niveau et à fort rayonnement, tant dans le domaine de la diffusion de spectacles que dans celui de la création et de la pratique, la Cité Musicale Départementale proposera ses 36 500 m² sur la pointe aval de l'Île Séguin.

L'ensemble sera pourvu d'un auditorium de 1 100 places, d'une grande salle de spectacle, d'espaces de répétitions et d'enregistrements, d'un espace entreprise de 2 660 m² et de commerces à vocation sociétale et culturelle. En cours de construction, la Cité Musicale Départementale entrera en service au printemps 2017.

¹ Source de l'ensemble des données : *Panorama économique des Hauts-de-Seine, 2015-2016*.



Ile de Monsieur, Sèvres ©CD92

La **Seine sportive et de loisirs**, c'est également l'aménagement de la **base nautique départementale de l'île de Monsieur**, finalisé en 2007. Ancienne friche industrielle devenue un parc de 7,5 hectares, accessible à tous, cet équipement est dédié aux sports nautiques non motorisés : canoë, kayak, voile, canotage, aviron... Le Parc nautique départemental de l'Île de Monsieur constitue une étape ludique entre le nord et le sud du département, entre le fleuve et le Parc de Saint Cloud, renouant avec sa vocation historique de lieu de plaisance en bord de Seine.

La **Seine habitée** trouve sa traduction le long de la **Vallée Rive Gauche**. Projet initié par le Département en 1999, la Vallée Rive Gauche vise à transformer la RD 7 en boulevard urbain, permettant une desserte locale plus sûre pour tous les usagers avec la création d'une piste cyclable bidirectionnelle, tout en contribuant à rendre la Seine accessible aux habitants par la création de promenades paysagères le long du fleuve. Les travaux débutés en 2011 doivent s'achever en 2017.

Plusieurs projets d'ampleur visant à renforcer la vocation culturelle et économique de la Seine sont également en cours de réalisation.



Le **Musée Départemental Albert-Kahn**, situé en bord de Seine à Boulogne Billancourt, est également en cours de rénovation / extension. Il abrite une collection unique de 70 000 autochromes « témoins de la diversité des peuples et des cultures », issus de campagnes photographiques initiées à travers la planète entre 1909 et 1931 par le banquier philanthrope et humaniste que fut Albert Kahn. Les jardins, qui abritent notamment des fabriques japonaises récemment rénovées, seront préservés et mis en valeur par le nouveau bâtiment qui sera construit par l'architecte Kengo Kuma.

La **Caserne Sully**, implantée à Saint-Cloud, sur la rive ouest, doit également faire l'objet d'une réhabilitation après acquisition auprès de l'Etat, afin qu'y soient implantées les Archives Départementales des Hauts-de-Seine. Les façades néoclassiques datant de Charles X seront conservées, et l'embellissement du site ainsi que l'accueil des fonds conservés contribueront à proposer une nouvelle offre culturelle le long de la Seine.

La **Tour aux Figures de Jean Dubuffet** implantée au parc départemental de l'île Saint Germain, que le Département a acquis auprès de l'Etat, va faire l'objet d'une rénovation approfondie afin d'en permettre la réouverture au public.

Un peu en amont, à Sèvres, un projet de **Cité des Métiers d'Arts** est en cours d'élaboration par le Département, en partenariat avec la Ville, aux abords de la Cité de la Céramique.

Le **projet Oxygen** vise à doter le quartier d'affaires La Défense d'une porte d'entrée verdoyante et de bâtiments végétalisés mêlant salariés, habitants et étudiants.

Plus à l'ouest, sur le site des anciennes Papèteries à Nanterre, le Département accompagne le projet novateur de reconquête du site mené par la société **Ecocampus**. Il porte sur la réalisation d'un campus tertiaire entièrement en bois, mêlant commerces, activités et logistique multimodale dans un programme de 110 000 m².

La Seine-Maritime : un département actif et précurseur en Vallée de la Seine depuis de nombreuses années

La Seine-Maritime, est le département le plus densément peuplé des 5 départements normands : 1 276 908 habitants. Il a connu une légère hausse de sa population (+0.6%) entre 2011 et 2014.

La Seine-Maritime et plus précisément la côte d'Albâtre dispose de six stations balnéaires dites « historiques » (Dieppe, Étretat, Fécamp, Le Havre, Le Tréport, St-Valéry-en-Caux) proposant une offre diversifiée d'activités notamment balnéaires et nautiques (mais aussi un casino dans chacune d'entre-elles).



Les six stations historiques présentent une offre patrimoniale reconnue par des labellisations Villes d'Art et d'Histoire et une inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco pour **Le Havre**.

Avec près de 900 000 visiteurs par an, **Étretat** est le site naturel le plus réputé et visité en Seine-Maritime, avec des personnes venant majoritairement de l'Île-de-France et de la Normandie.

Cette destination constitue depuis quelques années, l'étendard de la politique promotionnelle départementale déclinée par le Comité départemental de Tourisme mais est aussi au cœur d'un réel projet de territoire au travers de la démarche **Grand Site de France**.

La Seine-Maritime, c'est une Offre de Nature, de détente et de loisirs à fort potentiel !

- Des espaces naturels de qualité (un Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande, **24** Espaces Naturels Sensibles, **4** forêts domaniales...)
- Une offre d'activités diversifiée et bien répartie entre le littoral et la Vallée de Seine (**4** bases de loisirs, **9** golfs, canoë-kayak en rivière, **plus de 1 000 kms** d'itinérances pédestres et équestres...)
- **4** véloroutes structurantes (Avenue Verte London-Paris, Véloroute du Val de Seine, Véloroute du Littoral, Véloroute du Lin) ;

La Seine-Maritime, c'est aussi une offre culturelle, patrimoniale et de découverte économique très riche !

- Un patrimoine architectural et muséal de renommée (**Cathédrale de Rouen, Abbaye de Jumièges, Musée d'Art Moderne André Malraux au Havre...**)
- **35** parcs et jardins ouverts au public (dont le Parc de Clères avec près de 100 000 visiteurs en 2015)
- Des sites impressionnistes et le *Festival Normandie Impressionniste*
- Des sites de mémoire, la ville du Havre inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO
- Une offre de visites d'entreprises importante dont un site exceptionnel, **le Palais Bénédictine à Fécamp**
- Des productions locales emblématiques (**lin, Neufchâtel, ...**).

La Seine-Maritime dispose également d'un fort développement de l'offre de croisières sur la Seine



- Le nombre de navires évoluant sur la Seine est passé de sept en 2011 à seize en 2014, avec Rouen comme escale majeure. Les armateurs fluviaux sont pour la plupart étrangers (allemands, suisses, américains ou australiens).
 - Voies navigables de France évalue ce trafic à 62 800 passagers pour 2014 contre 37 700 en 2012
 - Les étrangers représentent entre 70 % et 100% de la clientèle.
- D'autre part, trois prestataires privés proposent des croisières promenades sur la Seine (le temps d'un repas, une promenade de 2h à la découverte des berges de Seine, le goûter-croisière, la visite du port de Rouen, la croisière à la journée,...) au départ de Caudebec-en-Caux, Caudebec-lès-Elbeuf et Rouen.

La Seine-Maritime : un département actif et précurseur en Vallée de la Seine depuis de nombreuses années

Depuis la fin des années 1950, **le Département est gestionnaire d'ouvrages de protection des berges qui permettent de lutter contre les inondations** (habitations, zones d'activités, infrastructures), de réduire l'érosion de la Seine et de favoriser la navigabilité du chenal. Son parc d'ouvrages représente aujourd'hui près de **100 km linéaires sur les deux rives**.

L'abbaye de Jumièges, propriété du Département de Seine-Maritime depuis 2007, est l'un des plus anciens monastères bénédictins de Normandie.



S'il ne reste aucun vestige apparent de l'époque de sa fondation au VII^e siècle, sa visite est une traversée de neuf siècles d'architecture, du IX^e au XVII^e siècle. L'abbatiale Notre-Dame est un exemple exceptionnel d'architecture romane normande. Dans le souci de garder toute son authenticité au monument, la reconstruction de Jumièges n'a pas été envisagée.

Des travaux de consolidation et de protection des maçonneries sont toutefois régulièrement programmés pour préserver autant qu'il est possible ses structures et son décor, et en assurer la sécurité.

En octobre 2013, l'application numérique « Jumièges 3D » a reçu, au titre des applications innovantes de la catégorie "e-culture et tourisme", un premier prix par le jury du concours international World Summit Award.

De son côté, le **musée Victor Hugo de Villequier**, musée littéraire, propriété du Département de Seine-Maritime depuis 1951, membre de la Fédération des maisons d'écrivains et des patrimoines littéraire est intégré à la route historique des maisons d'écrivains et est labellisé « maison des illustres » depuis 2011.

En juin 2014, le Département a structuré un itinéraire équestre long de 76 km « **La Chevauchée en Vallée de Seine** ». Cet itinéraire, reliant trois abbayes (Abbaye de Jumièges,

Abbaye de St-Wandrille et Abbaye du Valasse), offre une découverte nature des paysages emblématique de la Vallée de la Seine : Vues panoramiques sur la Vallée de la Seine, ses méandres, ses chaumières et sa Route des Fruits. Cet itinéraire parcourable en trois journées, a été inscrit au schéma régional de développement Tourisme Equestre de Normandie et a été présenté lors des Jeux Équestres Mondiaux de 2014.

L'action de la Seine-Maritime sur la Vallée de la Seine est aussi résolument tournée vers l'avenir !

Le 2 février dernier, les élus ont adopté lors d'une assemblée du Conseil Départemental, les fiches actions du Projet de Développement Touristique de la Seine-Maritime 2016-2021.

Dont une est spécifiquement dédiée à la Vallée de la Seine : **contribuer à un développement partagé et ambitieux d'une Seine impressionnante.**

Ses objectifs stratégiques, axés autour du besoin de renforcer l'attractivité du fleuve et l'offre d'itinérance de l'Axe Seine, en lien avec l'offre culturelle et de nature, ont vocation, non seulement à concourir au développement de la Vallée de la Seine... Maritime mais aussi à celui de la nouvelle dynamique interdépartementale « Axe Seine » !



LE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

Porte d'entrée de la Seine dans la région capitale

Le département du Val d'Oise est parmi les plus jeunes de France (36% des Valdoisiens ont moins de 26 ans) et compte une population d'1,2 million d'habitants.

Ce territoire privilégié se caractérise par **ses vastes espaces ruraux**. Deux parcs naturels régionaux couvrent 60% du territoire. 20% du territoire est constitué de bois et de forêts, dont celles de l'Isle-Adam, Carnelle et Montmorency, parmi les poumons verts d'Ile-de-France.

De grands espaces sont dédiés aux sports et aux loisirs en plein air avec notamment 28 parcours de golf, l'île de loisirs de Cergy-Pontoise, des étangs de pêche, 2 500 kilomètres de chemin à pratiquer en randonnées à pied, à vélo ou à cheval et 65 km de berges.

Des sites culturels d'exception racontent 2000 ans d'histoire, du temple gallo-romain de Genainville, aux châteaux de La Roche-Guyon ou de Villarceaux, en passant par un trio majeur d'abbayes médiévales ou des forts militaires du XIX^e siècle. Des sites remarquables jouissent d'une notoriété internationale comme l'Abbaye de Royaumont, propriété du Département, et Auvers-sur-Oise où repose Van Gogh.

L'investissement du Département depuis une trentaine d'années (130 millions d'euros) pour l'enseignement supérieur permet aux **28 000 étudiants de s'épanouir chaque jour dans 10 écoles supérieures de haut niveau** (dont l'ESSEC) et l'université de Cergy-Pontoise. L'ouverture prochaine du 110^e collège et la mise à l'étude du 111^e donne la mesure de la **dynamique remarquable de la jeunesse** valdoisienne.

Le Val d'Oise est la porte d'entrée internationale en Ile-de-France avec l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle (21 milliards de retombées des activités économiques), le premier aéroport d'affaires européen du Bourget. **Territoire d'emplois**, le Val d'Oise rythme sa dynamique économique avec 150 parcs d'activités, près de 430 000 emplois dont 40 500 emplois industriels. Le Val d'Oise compte 800 sociétés à capitaux majoritairement étrangers dont 70 entreprises japonaises (sur 400 en France).

La Seine borde le département du Val d'Oise sur 8 communes. Le fleuve catalyse la dynamique économique du 1er quartier d'affaires d'Europe de La Défense à Argenteuil et Bezons. La Seine offre des paysages naturels de caractère à Cormeilles-en-Parisis, la Frette-sur-Seine et Herblay. La Seine s'ouvre sur les deux parcs naturels du Vexin Français et Normand à La Roche-Guyon Haute-Isle et Vétheuil.



Les pôles urbains rassemblant près d'un million d'habitants de Cergy Pontoise, Saint Germain Boucles de Seine et Grand Paris Seine Oise, dans les Yvelines, à la confluence de la Seine et de l'Oise, constituent un pôle majeur de développement de l'Ouest parisien et l'articulation avec la Normandie et les agglomérations de Rouen et du Havre.

Ces territoires renforcés par **le développement d'infrastructures** importantes pour les dynamiques futures : le Port Seine Métropole, le Canal Seine Nord Europe, la Ligne Nouvelle Paris Normandie, la Tangentielle Ouest. Ces pôles portent aux côtés de leurs voisins normands l'ambition de faire de l'Axe Seine un espace de développement économique majeur connecté aux grands ports maritimes et appuyé sur un patrimoine naturel et exceptionnel.

La situation privilégiée du territoire valdoisien permet de relier la Seine aux grands ports européens d'Europe par la rivière Oise, et la plateforme multimodale de Bruyères-sur-Oise.

Le Département du Val d'Oise est convaincu de la nécessité d'une capitale ouverte sur la mer, de son rôle stratégique à la confluence de la Seine et de l'Oise et de la capacité de l'Axe Seine à porter des développements importants pour les entreprises et un cadre de vie exceptionnel pour les habitants. Il s'engage dans l'Association des départements de l'Axe Seine à :

■ **Contribuer au développement des filières économiques phares de l'Axe Seine, de l'enseignement supérieur et de la recherche**



Le Val d'Oise, qui dispose d'une forte culture industrielle, partage avec les 4 départements la volonté de renforcer les grandes filières économiques du territoire (l'automobile, l'aéronautique, l'aérospatial, la logistique, la chimie-cosmétique) avec le soutien des centres de R&D de leaders mondiaux (Valeo, Johnson Controls...) et les technologies de la mobilité et de l'intelligence embarquée. Le Département soutient le pôle d'enseignement supérieur de Cergy-Pontoise, le second campus d'Ile-de-

France et son projet de Campus international porté par la Communauté d'universités et établissements (COMUE) Paris Seine. Un institut de la Logistique entre les universités normandes, Cergy-Pontoise et Novalog est également en réflexion.

■ **Favoriser la culture de l'entrepreneuriat**

Ancré dans le pôle de formation valdoisien en particulier sur le réseau ESSEC Ventures et dans les projets du département du Val d'Oise (création d'une éco cité de l'innovation), une dynamique d'entrepreneuriat se construit à l'échelle de l'Axe Seine. Des actions telles qu'un pôle d'entrepreneuriat d'étudiant partagé (Pépite vallée de Seine) ou des échanges entre les Technopoles de l'Axe Seine y contribuera.

■ Valoriser le patrimoine et le paysage



Paysage naturel valdoisien en bords de Seine

Le Département souhaite que les habitants se réapproprient la Seine par le développement touristique et son patrimoine impressionniste. Il poursuit la valorisation des berges de Seine à travers l'aménagement d'itinéraires dédiés aux circulations douces. L'Avenue Verte Londres Paris et les boucles cyclables du Vexin apportent une offre d'itinéraires cyclables aux publics familiaux de promeneurs à vélo. Le circuit « Vélo route » de la Vallée de la Seine viendra offrir de nouvelles perspectives.



Vétheuil, ville impressionnistes

Les espaces naturels spécifiques des îles naturelles sur l'Oise et la Seine, lieux de prédilection des impressionnistes, seront à réaménager pour améliorer le cadre de vie des valdoisiens. L'île fleurie et l'île de Saint Martin, partagées avec les Yvelines, et l'île d'Herblay sont autant de possibilités à redécouvrir.

Dans la plaine de Pierrelaye, le projet de création d'une nouvelle forêt de 1400 ha en bords de Seine participera à de nouvelles pratiques.

■ Travailler aux côtés des territoires pour le développement du tourisme



La Roche-Guyon



le château de la Roche-Guyon

Les appels à projets portés par le Département sur l'offre touristique ont permis de soutenir des projets sur la voie d'eau comme des bateaux hôtels/restaurants. La croisière fluviale en forte progression ces dernières années, 20 paquebots sur la Seine et 110 M€ de retombées économiques sera encore renforcée par la mise en œuvre prochaine de l'escale fluviale à La Roche-Guyon mi 2017.



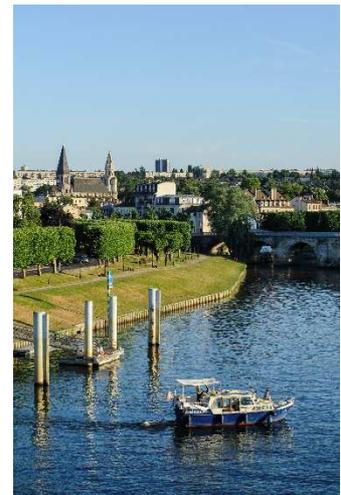
LE DEPARTEMENT DES YVELINES ET LA SEINE



Le territoire des Yvelines est le plus peuplé de la grande couronne (1,4 millions d'habitants) et le deuxième département d'Ile-de-France de par sa superficie (2 300 km²). Yvelines et Hauts-de-Seine réunis représentent 3 millions d'habitants et 1,5 millions d'emplois, soit le deuxième pôle d'emploi de la région francilienne après Paris (1,7 millions d'emplois). **1/3 des emplois de cadres** de la région parisienne et **les 2/3 de la recherche et développement privée** d'Ile-de-France sont localisés sur ces deux départements.

Au nord, dans le prolongement du quartier d'affaires de **La Défense** et du pôle économique de **Cergy-Pontoise**, les territoires de **Saint-Germain Boucles de Seine** et de **Grand Paris Seine et Oise** sont le secteur naturel de développement de l'agglomération parisienne vers l'ouest.

Disposant de **disponibilités foncières** encore importantes et **d'excellentes infrastructures de transport** (autoroutes A13 et A14, Transilien, prolongement à venir du RER EOLE, réalisation de la Tangentielle Ouest), ces deux territoires bénéficient d'une situation géostratégique exceptionnelle **au carrefour de l'axe Paris-Rouen-Le Havre et du Canal Seine-Nord Europe**. Ils constituent un maillon essentiel pour donner au Grand Paris **une façade maritime**, en appui et en complémentarité des Ports Normands.



C'est considérant ce constat que le Département des Yvelines a mis en œuvre **une politique volontariste de soutien au développement économique de l'axe Seine** :

- **Sur le plan économique**, tout d'abord, le fleuve représente un avantage stratégique majeur pour les activités industrielles que sont **l'automobile, l'aéronautique et l'aérospatial, les éco-industries ou bien encore l'éco-construction**... Très impliqué dans le soutien à ces industries, qui sont soumises à une concurrence internationale



féroce, le Département mise fortement sur le développement **d'une logistique multimodale** compétitive pour réindustrialiser son territoire. **La réalisation du Port Seine Métropole et l'extension de la plateforme fluvio-maritime de Limay** sont des preuves de ce nouveau dynamisme économique.



- **Sur le plan de l'accessibilité**, la mise en œuvre de grands projets de transport tels que **le prolongement du RER EOLE et la Tangentielle Ouest**, ainsi que la réalisation du **Canal Seine-Nord Europe**, voire un jour de **la LNPN**, permettront de faciliter l'accessibilité des voyageurs bien sûr, mais aussi et surtout le transport de marchandises.

- **Sur le plan du développement urbain**, l'effort de construction consenti par le territoire de Grand Paris Seine et Oise a été très important, avec **un quasi-doublement du rythme de construction de logements en moins de 10 ans**, témoignant à la fois du volontarisme politique et de l'attractivité grandissante de ce secteur. Offrant aux portes du Vexin **une qualité de vie mêlant ville et nature**, Grand Paris Seine et Oise est amené à jouer un rôle majeur dans le développement à l'ouest du Grand Paris le long de la Seine jusqu'au Havre.



- **Sur le plan environnemental et de la qualité de vie**, enfin, la valorisation de la Seine est une priorité du Département, qu'il met en œuvre à travers **son plan Yvelines Seine** et dont les principales réalisations sont l'aménagement du plus grand parc récréatif d'Ile-de-France, **le parc du Peuple de l'Herbe de 113 hectares** à Carrières-sous-Poissy, **l'aménagement du Chemin de Seine** et **la réalisation de passerelles** par le biais du Syndicat Mixte d'Aménagement des Berges de Seine et Oise (SMSO).



C'est convaincu par l'importance de donner au Grand Paris une façade maritime, en appui et en complémentarité des Ports Normands et conscient que seul ce projet permettra de répondre aux enjeux de ré-industrialisation de la Vallée de la Seine, que le Département des Yvelines a fait le choix de s'associer à la création de l'Association des Départements de l'Axe Seine.

